

CRITÉRIUM FÉDÉRAL DÉPARTEMENTAL

1- INSCRIPTIONS

a) Tous les inscriptions devront être validés via **SPID2 monclub** pour le 11 septembre 2023, (voir procédure ci-dessous).

Au niveau départemental, il est possible de valider de nouvelles inscriptions avant chaque tour. La date limite sera indiquée sur le site du comité. Elles se feront via SPID mon club.

Tout joueur inscrit devra s'acquitter des droits d'engagement, même en cas de forfait général (facturé aux clubs).

b) Montant des engagements : Seniors/Vétérans : 35,15 € ; Juniors : 20,40 € ; Cadets/Minimes : 17,40 € ; Benjamins/Poussins: 14,55 €.

2- DATES

Tour 1 : 14-15 octobre 2023 ; Tour 2 : 2-3 décembre 2023 ; Tour 3 : 27-28 janvier 2024 ; Tour 4 : 6-7 avril 2024

3- PARTICIPATION

Les inscrits pourront accepter ou refuser de participer à un tour. Une confirmation du joueur ou du club sera obligatoire avec une date limite fixé par le comité. La procédure sera communiquée ultérieurement aux clubs et joueurs inscrits.

Attention ! sans confirmation de participation à la date limite, il ne sera pas possible de réintégrer le joueur, sauf si places disponibles. Faute de réponse, le joueur sera rétrogradé dans la division inférieure pour le tour suivant.

A chaque tour, la convocation initiale des inscrits par division sera consultable sur le site du comité environ 3 semaines avant la date de la compétition. La liste définitive des participants sera consultable au plus tard le mercredi précédent la compétition.

4- DÉROULEMENT

a) Catégories seniors

Composition du tour 1

D1, D2 et D3 : tableaux de 16 joueurs, D4 : tableau dans la mesure du possible ou poules.

Les montants du 4^{ème} tour de la saison 2022/2023 seront incorporés dans la division supérieure quels que soient leurs points licence.

Les joueurs non pris en nationale et régionale seront placés dans ces 4 divisions selon leurs points licence 2023/2024 phase 1, qu'ils aient participé ou non au CF de la saison 2022/2023.

Composition des autres tours

Les 2 premiers de D1 montent en régionale, les descendants de régionale intègrent la D1 et sont placés selon leurs points licence (ils sont repêchables en régionale). La composition de ces tours se fera en fonction des résultats et des points licence.

Les 2 premiers de D2 montent en D1, les 2 premiers de D3 en D2, les 2 premiers de D4 montent en D3, les autres joueurs sont placés en fonction des résultats du tour précédent et des points licence.

Les joueurs ayant confirmé leur non participation le tour précédent seront réintégrer dans la division en fonction des places disponibles et sans pénaliser les joueurs ayant participer. La commission sportive est seule habilitée à trancher.

b) Catégories jeunes

Composition du tour 1

La D1 est composée de 16 joueurs. Les autres joueurs sont intégrés dans la D2 et D3.

Les joueurs non pris en nationale et régionale seront placés dans les divisions selon leurs points licence 2023/2024 phase 1, qu'ils aient participé ou non au CF de la saison 2022/2023.

Composition des autres tours

Les 2 premiers de D1 montent en régionale (1 montée dans les catégories féminines). Les descendants de régionale intègrent la D1 et sont placés selon leurs points licence (ils sont repêchables en régionale).

Les montées dans les divisions en D1 et D2 seront fonction du nombre d'engagés. La composition de ces tours se fera en fonction des résultats du tour précédent et des points licence.

Les joueurs ayant confirmé leur non participation le tour précédent seront réintégrer dans la division en fonction des places disponibles et sans pénaliser les joueurs ayant participer. La commission sportive est seule habilitée à trancher.

RÉPARTITION DES DIVISIONS

D1 Seniors Messieurs	Tableau de 16	2 montées en Régionale
D2 Seniors Messieurs	Tableau de 16	2 montées en D1
D3 Seniors Messieurs	Tableau de 16	2 montées en D2
D4 Seniors Messieurs	Tableau ou poules selon nbre inscrits	2 à 4 montées en D3
D1 Seniors Dames (*)	Tableau ou poules selon nbre inscrits	1 montée en Régionale
D1 Juniors Garçons	Tableau de 16	2 montées en Régionale tours 1,2 et 3 1 montée en Régionale tours 4
D2 Juniors Garçons	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D1
D3 Juniors Garçons	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D2
D1 Juniors Filles (*)	Tableau ou poules selon nbre inscrits	1 montée en Régionale en Junior
D1 Cadets	Tableau de 16	2 montées en Régionale tours 1,2 et 3 1 montée en Régionale tours 4
D2 Cadets	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D1
D3 Cadets	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D2
D1 Cadettes (*)	Tableau ou poules selon nbre inscrits	1 montée en Régionale
D1 Minimes Garçons	Tableau de 16	2 montées en Régionale tours 1,2 et 3 1 montée en Régionale tours 4
D2 Minimes Garçons	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D2
D1 Minimes Filles (*)	Tableau ou poules selon nbre inscrits	1 montée en Régionale
D1 Poussins/Benjamins	Tableau ou poules selon nbre inscrits	2 montées en Régionale tours 1,2 et 3 1 montée en Régionale tours 4
D2 Poussins/Benjamins	Tableau ou poules selon nbre inscrits	x montées en D2
D1 Poussines/Benjamines (*)	Tableau ou poules selon nbre inscrits	1 montée en Régionale

(*) Si le nombre de féminines engagées est insuffisant pour constituer une division, elles seront intégrés aux divisions masculines.

Les lieux et horaires seront communiqués à chaque tour en fonction du nombre d'inscrits.

Pour les lieux, veuillez consulter le site du comité. <https://www.anjouping.org/CRITERIUM-FEDERAL>

5- RETARD ET ABANDONS (extrait des règlements fédéraux)

III.109 - Abandon

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

III.110 - Retard

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point mais il peut disputer les parties lui restant à jouer.

6- FORFAITS ET PÉNALITÉS FINANCIERES

La liste définitive des participants sera consultable sur le site du comité au plus tard le mercredi précédent la compétition. Si vous déclaré un forfait :

- **avant le jeudi 8h** : Le joueur n'a pas besoin de fournir de certificat médical.
Dans le cas d'un 1^{er} forfait, le joueur est maintenu dans sa division. Il ne peut pas être repêché pour le tour suivant. Il n'y a pas de pénalité financière. Dans le cas d'un 2^{ème} forfait, le joueur descend d'une division. Il n'y a pas de pénalité financière.
- **après le jeudi 8h** : Le joueur devra fournir un certificat médical dans les 8 jours après la compétition.
Dans le cas d'un 1^{er} forfait, le joueur est maintenu dans sa division. Il ne peut pas être repêché pour le tour suivant. Il n'y a pas de pénalité financière. Dans le cas d'un 2^{ème} forfait, le joueur descend d'une division. Il n'y a pas de pénalité financière.
- **Forfait non déclaré, non excusé** : le joueur descend d'une division. Une pénalité financière, de 15 € pour les seniors et 8 € pour les jeunes, sera facturée à son club.

La commission sportive est seule habilitée à trancher au cas par cas selon les informations fournies par le joueur.